CALOCRATER PREUSSII K. SCHUM.

APOCYNACÉE DU GABON

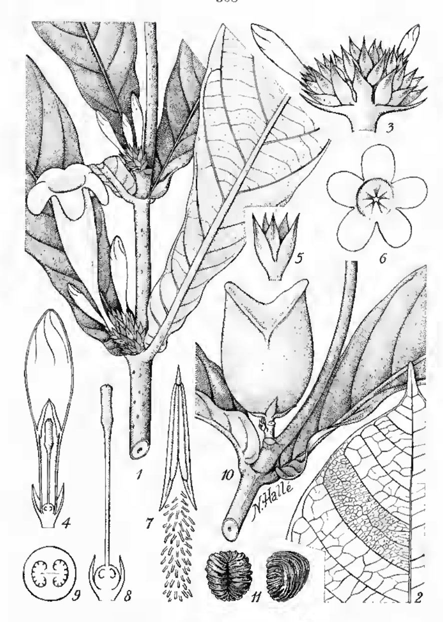
par NICOLAS HALLÉ

En 1897, K. SCHUMANN décrivit une Apocynacée nouvelle d'après une plante provenant de la forêt du Cameroun. La description en allemand est sommaire et l'auteur ignore le fruit de ce *Calocrater Preussii*. Aucun échantillon n'est mentionné, la publication, Naturlichen Pflanzenfamilien, ne se prêtant pas aux références d'herbiers. Il convenait donc, après la destruction des herbiers de Berlin en 1943, de retrouver l'espèce et de désigner un type. Or le Muséum de Paris possède un échantillon qui se rapporte parfaitement à la description de SCHUMANN et pourrait même bien être un isotype de l'espèce : Preuss 71, Kamerun, ex Mus. bot. Berol. Ce numéro, déterminé à Berlin se situe parmi les premières récoltes faites par PREUSS au Cameroun vers 1890. Il provient donc, très vraisemblablement de la région du lac Barombi ou de la Johann-Albrechts-Höhe à environ 40 km au nord-nord-est du Mont Cameroun, dans l'aire couverte par la Flora of West Tropical Africa.

La position de ce genre monotypique à l'intérieur de la famille a été difficile à trouver. Il a d'abord été placé par son auteur dans la sous-famille des Echitoïdées. En 1923, MARKGRAFF l'excluait des Tabernémontanoïdées, lui conservant la place donnée par SCHUMANN. En 1929, LEMÉE reconnait le fruit comme bacciforme et place *Calocrater* parmi les Plumiéroïdées-Plumiériées. En 1948, PICHON complète l'étude du genre grâce à l'échantillon fructifère, Le Testu 5532; il démontre son appartenance à la petite sous-famille des Tabernémontanoïdées, critiquant l'opinion de MARKGRAFF.

ICONOGRAPHIE : En 1897, SCHUMANN figure l'anthère ainsi qu'une coupe longitudinale, partiellement inexacte, de l'ovaire. En 1948, PICHON figure à nouveau l'anthère, donne un croquis sommaire du grain de pollen et montre le gynécée, la graine et l'embryon.

L'intérêt que nous portons à cette espèce remonte à nos rencontres in situ, en 1959 : la plante rappelle certaines Rubiacées et Acanthacées. Au Gabon, le *Calocrater Preussii* n'est ni rare ni particulièrement localisé, alors qu'il peut paraître rarissime ailleurs. L'espèce est ignorée de la F.W.T.A. (1963), n'ayant sans doute jamais été retrouvée au Cameroun ex-britannique. D'après les herbiers du Muséum de Paris, elle n'aurait pas été retrouvée au nord du Gabon. Les grandes corolles du *Calocrater Preussii* rappellent un peu, en blanc, celles de l'*Allamanda cathartica* L.,



Pl. 1. — *Calocrater Preussii* K. Schum. (N. Hallé 758, 823 et 2459) : **1**, tige florifère; **2**, nervation et sommet du limbe (× 2/3); **3**, inflorescence (pédoncule 3 mm); **4**, coupe schématique du bouton; **5**, calice à lobes de 3 mm; **6**, corolle épanouie; **7**, anthère sessiles et pubescence infrastaminale; **8**, gynécée à l'anthèse; **9**, ovaire en coupe (diam. 2,2 mm); **10**, fruit mûr; **11**, graine dépouillée de son arille (9 × 7 mm).

avec une structure florale assez voisine. Avec sa taille modeste, cette plante est de celles qui sont les plus attractives pour le récolteur. Nos matériaux abondants ainsi que des notes et croquis pris sur le vif, nous permettent d'apporter un complément de description et une illustration d'ensemble de cette espèce peu connue.

Description

Sous-arbrisseau à latex blanc peu abondant, de 0,30-1 m de hauteur; tige dressée au dessus d'une souche ± rhizomateuse; entrenœuds variables atteignant 5(8) cm, cylindriques et ornés parfois de quelques grossières lenticelles. Pétioles de 0-2 mm de long. Écailles stipulaires axillaires reliées latéralement par un mince rebord, bien visible à sec de chaque côté du nœud. Feuilles non verticillées mais opposées-décussées. Limbe de 11-30 × 4-11 cm, la plus grande largeur étant située dans le tiers supérieur, à face supérieure glabre, à face inférieure micropubérulente de façon médiocre ou rare. Nervure médiane déprimée en sillon à la face supérieure à sec. 9-12(20) paires de nervures secondaires.

Les inflorescences ne sont pas vraiment axillaires, il semble qu'elles coïncident dans chaque cas avec un allongement sympodial de la tige. Boutons dressés; fleurs parfumées. Corolles blanches dressées, amples, très fragiles, à tube dépassant 5 cm de long et 13 mm de large à la gorge. Anthères sessiles à filet soudé pubescent. L'anthère de 3,5 mm de long est orangée à l'anthèse alors que le pollen est incolore translucide in vivo. Style de 14 mm, blanc à stigmate jaune-vert pâle; le cyclindre stigmatique mesure 3 × 0,9 mm. Ovaire globuleux syncarpique, non émarginé au point d'insertion du style dont la base n'est pas fendue. Le disque est indistinct in vivo, il apparaît sur matériel réhydraté, en forme d'anneau un peu plus charnu que le sommet de l'ovaire. Chaque loge contient plus d'une douzaine d'ovules insérés sans ordre sur un placenta capité.

Le fruit est une baie orangée, à paroi souple, de 31 mm de longueur et 22 mm de largeur, de section transversale médiane circulaire, à base arrondie, à deux sommets subaigus médiocrement divergents, à deux crêtes latérales en V rejoignant les sommets. Cloison médiane charnue peu consistante. 7 graines observées par côté dans une pulpe blanche un peu sucrée. Graine de 8-9 × 6-7 mm.

Lectotype : Preuss 71, Kamerun (P ex B).

Plante de forêt dense humide fleurissant à l'ombre ou plus rarement au soleil sur défriche récente. Pentes de montagnes, vallées ± encaissées.

Matériel étudié (Gabon et Kouilou) :

— N. Hallé : 758, Nkoulounga (fl. 15 juill. 1959); 823, haute riv. Wébé (fl. 8 août 1959); 1924, 10-20 km SW de Ndjolé (29 avr. 1963); 2220, Abanga (fl. 4 juin 1963); 2459, Abanga (fr. 11 juin 1963).

— R. P. Klaine : 3490, env. de Libreville (fl. 11 mai 1904).

— G. Le Testu : 2314, Ibanga, Nyanga (fl. 6 sept. 1915); 5532, entre Kanda et Moubana, riv. Wano (fl. 26 sept. 1925); 6034, vallée de la Kenguémongo entre Ekengué et Mouboungou, haut Ikobé (fl. 30 août 1926); 7481, 7481 *bis*, Londo et Manenga, région de Lastoursville (fl. et fr. 2-6 oct. 1929).

— Thollon : 1324, forêt du Mayombe, Kouilou (fl. oct. 1888).

Bibliographie

A. Lemée. — Dictionnaire Gen. **1** : 767 (1929), et **8** *b* : 587 (1943).
F. Markgraf. — Notizbl. Botan. Gart. Mus. Berlin-D. **8** : 304 (1923).
M. Pichon. — Classification des Apocynacées : IX, Mém. Mus. Hist. Nat. N.S. **27**, 6 : 212, 231, pl. XVIII et XX (1948).
K. Schumann. — *Apocynaceae*, in Engl. et Prantl., Naturl. Pflanzenf. IV, **II** : 161, 167, 175 (1897).